

COMMUNIQUE DE PRESSE

Arras, 20 février 2023

Les aides aux vacances des Caf : mode d'emploi

Acteur majeur des aides aux vacances, les Caisses d'allocations familiales (Caf) se mobilisent chaque année pour permettre aux familles de découvrir de nouveaux horizons et de partager des moments privilégiés. En 2021, plus de 500 000 parents, enfants et jeunes, ont bénéficié des aides de leur Caf, tous dispositifs confondus.

Chaque année, les Caf soutiennent les familles qui ne partent pas ou peu en vacances en grande partie pour des raisons financières, et proposent des séjours soit en famille, soit en colos pour les enfants, dans des centres de vacances labellisés VACAF ou par la Caf.

Comment savoir si l'on est bénéficiaire ?

La Caf informe les familles qui remplissent les conditions en début d'année par mail ou courrier, avec la durée du séjour, le pourcentage de l'aide, le montant maximum...

La Caf peut proposer une aide pour partir en vacances en camping ou en villages vacances pour les familles et en colos ou mini-camps pour les enfants et adolescents. Selon les situations et les départements, une aide forfaitaire au transport peut également être proposée.

Pas de demande à faire

Les familles n'ont pas de démarches à réaliser auprès de leur Caf. Elles reçoivent directement de leur Caf l'information sur leurs droits et peuvent ensuite choisir leur séjour parmi les centres de vacances proposés qui déduiront directement leur aide du coût du séjour.

Les conditions pour y avoir droit

Les familles doivent être déjà bénéficiaires au minimum d'une prestation familiale (allocations familiales, Complément du mode de garde, Prestation partagée d'éducation de l'enfant, etc.). Les droits dépendent également du niveau de ressources (quotient familial), de la composition de la famille et de l'âge des enfants.

📍 EN CHIFFRES : les aides aux vacances de la Caf dans le Pas-de-Calais

En 2021 :

- **4 452 familles du Pas-de-Calais** sont parties dans des centres de vacances labellisés VACAF pour un montant de **1 996 584 euros**.
- **161 séjours familiaux** “premiers départs” ont été financés pour un budget s’élevant à **142 704 euros**.
- **27 familles** ont bénéficié du “**capital loisirs**” pour réaliser des journées ponctuelles de loisirs partagés pour un montant de **3 237 euros**.
- **320 jeunes** sont partis en colonie de vacances organisées directement par la Caf et **999 enfants** ont utilisé leurs tickets colonie pour diminuer le coût de leurs séjours pour un montant total de **399 151 euros**.
- **108 “contrats colos”**, concrétisés avec une collectivité ou une association, ont offert à plus de 2 000 enfants, de 6 à 17 ans, la possibilité de partir en colonie, pour un montant de **1 098 713 euros**.

Au total, la Caf du Pas-de-Calais a investi **3 640 389 euros** dans sa politique d’aide aux vacances en 2021.

Pour en savoir plus

Pour connaître les aides de votre département : indiquer son code postal sur caf.fr/ « Ma Caf > Vie personnelle » ou choisir votre destination sur VACAF.org (vidéo « [comment choisir sa destination](#) »).

A voir :

- [Le reportage sur les aides aux vacances des Caf](#)
- [Les témoignages d’une famille partie en vacances](#) et [d’enfants partis en colos](#) avec l’aide de la Caf

CONTACTS PRESSE

Yohann DERENSY - 03 21 24 53 50 / 06 24 66 56 75

Marjorie DEPREZ – 03 21 24 54 70 / 06 24 66 56 67

communication@caf62.caf.fr

Suivez notre actualité sur [@cafpasdecalais](#)